

**La Coordination des Associations de Seniors asbl,
en abrégé CAS**

**Reconnue comme Commission des Aînés de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Rapport d'activités pour l'année 2015**

Approuvé le 06.06.2016

Histoire et composition de l'association

La **Coordination des Associations de Seniors** a été fondée en 2004 par quelques associations largement actives dans le domaine des Seniors.

Un des objectifs de la CAS est de regrouper le maximum d'associations et de mouvements de Seniors, suffisamment représentatifs, dans une perspective pluraliste. Depuis 10 ans, l'association s'est élargie pour que soient représentées les principales tendances politiques et sociales de la partie francophone de la Belgique.

On y retrouve donc :

- les associations de seniors des principaux partis politiques démocratiques (tous n'ont pas une branche « aînés » ou ne souhaitent pas participer à la Coordination).
- les associations de seniors des principaux syndicats représentatifs des travailleurs (tous n'ont pas une branche « aînés »),
- les associations de seniors de mutualités,
- des associations, à savoir la Fédération Indépendante des Seniors, l'Association Francophone des Universités de Tous Ages de Belgique, Senoah et Courants d'Âges (qui est elle-même une association réseau des associations œuvrant dans le domaine de l'intergénérationnel).

Missions

Les statuts définissent les objectifs de l'association comme :

- « la promotion et la coordination des actions des associations membres en vue de la défense des intérêts des seniors, dans une démarche d'éducation permanente » ...
- « l'association inscrit son action dans une forte volonté de promouvoir les relations intergénérationnelles, la solidarité et la justice sociale au sein de la société » ...
- « l'association réalise ses buts notamment par :
 - l'organisation de projets communs, la concertation et la collaboration entre ses membres, l'échange d'informations et de bonnes pratiques
 - la formulation et la communication d'avis et de revendications communs en direction des autorités publiques,
 - la promotion auprès de l'opinion publique et particulièrement des médias d'une image positive des seniors et du vieillissement en général. »

En pratique

La CAS se concentre en priorité sur quelques thèmes principaux relatifs aux aînés :

- les moyens d'existence (revenus, pensions, ...)

- les lieux de vie (domicile, résidences, maisons de repos, habitats partagés, ...)
- la citoyenneté des seniors (place au sein de la société, responsabilités, rôle, ...)
- les questions de mobilité (locale, moyens, coût, ...)
- les relations avec les nouvelles technologies (accessibilité, évolution rapide, obligations, ...)

En parallèle, la CAS reste particulièrement attentive au rôle consultatif des Commissions des Aînés à tous les niveaux de pouvoir. Un travail de réflexion a été mené et est toujours en cours sur ce thème important.

Pour rappel, la CAS a été reconnue en juillet 2012 comme Commission des Seniors de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle a donc un rôle consultatif officiel.

2015

1. Activités

En reprenant les notes et procès-verbaux de 2015, on voit que les membres de la CAS ne sont pas restés inactifs :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Le 26 janvier : réunion du CA - Le 23 février : réunion du Bureau exécutif - Le 23 mars : réunion du Bureau exécutif - Le 27 avril : réunion du CA - Le 18 mai : réunion du Bureau exécutif - Le 22 juin : réunion du CA et réunion de l'AG | <ul style="list-style-type: none"> - Le 31 août : réunion du Bureau exécutif - Le 28 septembre : réunion du CA - Le 26 octobre : réunion du Bureau exécutif - Le 7 décembre : réunion du CA et réunion de l'AG - Le 21 décembre : réunion du Bureau exécutif. |
|--|--|

Cette énumération ne reprend pas tous les échanges qui ont eu lieu entretemps, par courriel principalement, pour préparer les points à mettre en débat, pour apporter des informations à partager, pour réagir à des questions d'actualité ou pour répondre à des questions posées par des tiers.

Cette énumération ne reprend pas non plus les présences de la CAS assurées par un de ses représentants lors de réunions, colloques ou séminaires où la CAS a été invitée, souvent comme intervenant. Nous pouvons quand même citer :

- la participation régulière de la CAS aux réunions de coordination des CCCA et au Comité de pilotage de la Province de Namur
- la participation à une réunion de coordination des CCCA en Province de Liège ;
- la participation à l'AG et à un séminaire organisés par la Plateforme pour le Volontariat ;
- la participation aux réunions du groupe de travail « seniors » organisées par la Région Wallonne et la présentation, dans ce cadre, d'un projet de charte de la personne âgée ;
- la participation à un Comité d'avis sur demande de la Fondation Roi Baudouin ;
- la participation de la CAS au Comité de pilotage du projet « Wallonie amie des aînés » financé par la Région Wallonne ;
- etc.

Les demandes de participation de la CAS dans différentes instances et par différents organismes montrent que la représentativité de la CAS est reconnue de plus en plus largement.

L'analyse des points abordés durant ces diverses réunions permet de voir quelles ont été les préoccupations de la CAS cette année.

Quand on examine les thèmes repris dans les différentes réunions, on constate que :

1. La CAS a accueilli au cours de ses réunions les présentations de trois instances, à leur demande : le service médiation de la FWB, la Plate forme Service Citoyen et les représentants des Droits européens des personnes âgées.
2. le suivi et la relance des commissions a été évoqué et traité au cours de plusieurs réunions, ce qui montre l'intérêt qu'y portent, d'abord le Bureau exécutif, mais également le CA.
 - En 2015, la commission Citoyenneté a terminé ses travaux et a préparé la publication d'une brochure, finalisée et imprimée en fin 2015.
 - La commission Mobilité a travaillé durant la deuxième partie de l'année et a produit un rapport intermédiaire en fin 2015. Ses travaux continuent en 2016.
 - Une présentation du projet de la commission Nouvelles technologies a été lancé en fin 2015.
3. le troisième sujet a été le suivi des CCCA, qui reste un point important dans les activités de la CAS.
 - Deux coordinateurs avaient été désignés pour assurer le suivi du travail avec les CCCA, un pour la Wallonie, un pour Bruxelles. De même, un correspondant CCCA avait été désigné par province en Wallonie. La secrétaire administrative a continué la remise en ordre des données qui concernent les CCCA, les contacts avec ceux-ci et le projet d'utiliser le (nouveau) site de la CAS pour collationner et mettre à disposition toute cette documentation.
A Bruxelles, la CAS travaille avec Enéo Bruxelles qui a organisé un suivi régulier des CCCA dans les communes bruxelloises. Deux représentants de la CAS ont également accompagné la création (Molenbeek) et la relance (St Josse) de CCCA.
La Province de Namur a mis en place un groupe de coordination pour les CCCA namurois ainsi qu'un Comité de pilotage, auxquels la CAS est associée et invitée à chaque réunion. Enfin, des contacts occasionnels avec les CCCA sont maintenus par le secrétariat administratif.
4. Le projet d'Assises des Anciens a été abordé et largement évoqué depuis mars 2015 et il prend forme progressivement. Il s'agit d'un projet ambitieux dont la mise en place s'étalera sur plusieurs mois et qui est suivi de près par le Bureau et le CA.
5. Les relations de la CAS avec la FWB ont été évoquées et travaillées depuis le mois de mars, dans le cadre du renouvellement de la reconnaissance de la CAS comme Commission des Aînés de la FWB.
6. Les relations de la CAS avec la RW se sont concrétisées par la participation aux séances de travail d'un groupe initié par la RW pour réfléchir avec un grand nombre d'autres acteurs présents dans le secteur du vieillissement. Ce travail a été répercuté lors des réunions du Bureau et du CA. De même, en RW, la CAS a été invitée à participer au Comité de pilotage du projet WADA (Wallonie amie des aînés) qui a débuté en fin 2015 et se poursuivra en 2016 au moins.
7. La CAS s'est préoccupée de sa représentativité et a réfléchi en interne sur ses relations avec la C2S, qui avaient été rompues en 2014.
8. La création d'un nouveau site web s'est concrétisée en 2015 ; choix d'un webmaster partenaire, récupération des données puis de la propriété de l'ancien site, construction de la structure du nouveau site, tests, introduction des données se sont échelonnés au long de 2015, grâce surtout à l'implication de la secrétaire administrative. Le site a été mis en ligne en début 2016.

2. Travail interne

La CAS a continué le travail par commissions et a conservé ses thèmes prioritaires.

Pour rappel, les commissions prévues par le CA du 26 mars 2012 sont les suivantes :

- **Pension et revenus** ;
- **Mobilité et sécurité** ;
- **Citoyenneté/dignité** (respect de la personne âgée, maltraitance, volontariat ...)
- **Affaires sociales, santé et lieu de vie** (lié au transfert des compétences : ce qu'il faut comme moyen : pour les maisons de repos, en matière de santé mentale, ...)
- **Technologie (TIC) et information** ;
- **Actualité** afin de réagir en fonction des événements.

La présidente de la CAS, confrontée à des soucis personnels importants, a présenté sa démission en décembre. Le Bureau puis le CA ont décidé de ne pas nommer formellement de président-e ad interim puisque le renouvellement des mandats est prévu en 2016. Les fonctions de présidence sont assumées collégalement par le Bureau exécutif.

Objectifs pour 2016 :

1. Les différentes commissions vont être poursuivies. Elles alimentent la réflexion, fédèrent les différentes associations de la CAS, constituent la principale « production » de la CAS et participent à sa visibilité.
2. Le travail de soutien aux CCCA va également être poursuivi :
 - Alimenter la « boîte à outils » mise à la disposition des différents CCCA pour les aider dans leur fonctionnement,
 - Participer à l'organisation, souvent initiée par les provinces wallonnes, d'un programme de formations spécifiques pour les CCCA, ce qui suppose un travail de relations et de partenariat avec les pouvoirs provinciaux et régionaux,
 - Participer aux rencontres entre les CCCA, par province et/ou par région, pour un échange d'expériences et un enrichissement mutuel, et encourager ces rencontres là où elles n'ont pas encore été mises en place,
 - etc.
3. Le projet des Assises des Anciens est un projet majeur :
 - Ce projet va demander une mobilisation d'énergies et une bonne organisation. C'est un projet fédérateur pour les membres de la Coordination.